|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Cercle de Coopération des ONG de développement du Luxembourg**  a.s.b.l.  13, av. Gaston Diderich  L – 1420 Luxembourg  Tél : +352 26 02 09 11  Fax : +352 26 02 09 26  [www.cercle.lu](http://www.cercle.lu)  <info@cercle.lu> | Cercle de Coopération_Logo_PANTONE_byGRink.eps  Pour un monde solidaire et responsable |  |

Luxembourg, le 14 janvier 2015

**Communiqué de Presse**

**Bilan de l’année 2015 par le Cercle de Coopération**

**Le Cercle de Coopération des ONG de développement se réjouit des acquis de l'année 2015. Au travers d’activités très diverses, réalisées en collaboration avec ses ONG membres et des organisations tierces, le Cercle a pu se confirmer en tant qu'acteur politique et social incontournable au Luxembourg.**

**Introduction**

L’année 2015 a été une année charnière pour le développement avec trois conférences internationales de grande envergure et d’importance pour le futur de notre planète et notre humanité : une conférence internationale sur le financement du développement (Addis Abeba, juillet 2015), sur les objectifs du développement durable (New York, septembre 2015) et sur le changement climatique (Paris, décembre 2015). Le moment est donc venu pour faire le point des activités menées par le Cercle qui ont pu être financées grâce une subvention de la Commission Européenne.

**Le plaidoyer politique**

En terme de plaidoyer politique l’Année Européenne pour le Développement 2015 et la présidence luxembourgeoise furent des occasions idéales pour faire avancer **la cohérence des politiques pour le développement (CPD)** au niveau européen. Le Cercle de Coopération constate avec grande satisfaction que le Ministre et la Direction de la Coopération au développement et de l’Action humanitaire ont saisi l’occasion pour continuer leur engagement en faveur de cette cohérence des politiques pour le développement. Comme le Ministre Romain Schneider l’a signalé lors de sa déclaration devant la Chambre des députés le 17 novembre[[1]](#footnote-1), il a choisi d’attirer l’attention des autres ministères au niveau national et européen sur cette question par le biais du dialogue. Le Cercle salue et apprécie fortement cette initiative.

En même temps, le Cercle regrette qu’il n’y ait pas eu davantage d’avancées au niveau national vers des mécanismes systémiques et tangibles de mise en œuvre de la CPD – comme détaillé dans un avis adressé au gouvernement et au parlement sur la question[[2]](#footnote-2).

Au travers de la campagne *Fair Politics[[3]](#footnote-3)* le Cercle de Coopération et ses ONG membres ont continué à demander au gouvernement luxembourgeois d’éviter de donner avec une main (politique de coopération) et de reprendre avec l’autre (autres politiques nuisibles aux pays en développement).

L’autre grand thème de plaidoyer politique du Cercle de Coopération en 2015 était **l’Agenda 2030 et ses Objectifs du Développement Durable** qui ont été adoptés par les Nations Unies en septembre. Lors de sa présence au sommet, le Cercle a pu suivre de près les discours ambitieux prononcés par le Premier Ministre luxembourgeois et les dirigeants des autres États du monde. La mise en œuvre de cet Agenda 2030 par le Luxembourg sera un point de suivi sur lequel le Cercle se penchera dès 2016. Cet Agenda 2030 exige une collaboration intersectorielle renforcée. Le Cercle et 11 autres organisations de la société civile luxembourgeoise ont émis un signal dans ce sens à travers leur prise de « position commune sur la mise en œuvre de l’Agenda 2030 au Luxembourg »[[4]](#footnote-4) adressée au gouvernement. Aussi, le Cercle a fait partie d’une délégation de la société civile européenne qui a participé à la réunion informelle des 28 Ministres européens de la Coopération au développement, le 10 décembre.

**La Sensibilisation**

L’évènement clé de sensibilisation a été sans aucun doute la Fête de la Solidarité en mai 2015 au Neimënster, qui s’est déroulée autour du slogan de l’Année Européenne pour le Développement « Notre monde, notre dignité, notre future ». Des ateliers pédagogiques conçus pour les lycéens et les écoliers, une projection de film, des expositions et une conférence académique sur la Grande Transition étaient au programme. Pour d’autres activités de sensibilisation, le Cercle a joué un rôle fédérateur et a encouragé des collaborations entre différentes ONG, citons entre autre une exposition sur les peuples indigènes, des spectacles mis en scène par une troupe de théâtre burkinabé avec des lycéens du Lycée Belval, un spot sur la cohérence des politiques et un spot sur le droit à une éducation de qualité. Plus de 100.000 personnes ont pu être touchées par ces différentes activités censées informer et sensibiliser le grand public au Luxembourg aux objectifs du développement durable et à la cohérence des politiques.

**Le Renforcement de la Société Civile**

Renforcer les capacités de ses membres est resté une mission importante du Cercle pour l’année 2015. Parmi d’autres, des formations sur les bonnes pratiques en matière d’éducation à la citoyenneté globale, sur les techniques de plaidoyer, sur la cohérence des politiques pour le développement, sur la justice fiscale et sur l’Agenda 2030 ont été proposées.

**Remerciements**

L’année 2015 fut un réel succès pour le Cercle – et cela surtout grâce à l’engagement et aux compétences de l’équipe du Cercle, bénévoles et salariés, et de ses membres que le Cercle tient à remercier. Le Cercle exprime également ses remerciements à la Direction de la Coopération pour leur fort engagement et la très bonne collaboration durant 2015, aussi bien dans le cadre de l’Année européenne pour le développement que la présidence.

Fort de cette belle expérience, le Cercle se réjouit de continuer son travail de renforcement des ONG, de plaidoyer et de sensibilisation en 2016. Il reste beaucoup à faire !

**Personne de contact**

Christine Dahm ; Directrice

Cercle de Coopération des ONG de développement

13, avenue Gaston Diderich ; L - 1420 Luxembourg

tél: +352 26 02 09 11

[www.cercle.lu](http://www.cercle.lu/)

**Note :**

En tant que membre de CONCORD, la confédération européenne des ONG d’urgence et de développement, le Cercle a pu bénéficier de fonds de la Commission européenne, afin de mettre en œuvre ces activités à l’occasion de la présidence luxembourgeoise et sur une durée de 12 mois. Le projet *« Présidence luxembourgeoise du Conseil de l’Union Européenne 2015 « S’engager en tant que société civile dans la mise en œuvre du nouveau cadre après 2015 et dans l’année européenne pour le développement »* est cofinancé parla Commission Européenne avec un montant de 249,272.54 EUR.

1. <http://www.gouvernement.lu/5436571/17-schneider-politique?context=3597024> [↑](#footnote-ref-1)
2. <http://fairpolitics.lu/files/2015/08/avis-sur-mise-en-oeuvre-CPD_12-10-15.pdf> [↑](#footnote-ref-2)
3. <http://fairpolitics.lu/> [↑](#footnote-ref-3)
4. <http://cercle.lu/wp-content/uploads/2015/12/Luxemburg-Final-A4.pdf> [↑](#footnote-ref-4)